

Commune de Saint-Rivoal
Conseil municipal du 12 juillet 2019

L'ordre du jour daté du 2 juillet 2019 indique :

- Classement de la voirie communale dans le domaine public
- Recomposition de l'assemblée délibérante en vue des prochaines élections municipales
- Tarifs cantine / garderie pour 2019 / 2020
- Questions diverses

Tous les membres du conseil municipal sont présents.
Hervé Quéré est désigné comme secrétaire.

Classement de la voirie communale

Ce point concerne le **chemin de Gwaremmi**.

Malgré des traces écrites concernant des projets de travaux à partir de 1955, il n'a pas été trouvé dans les archives de la mairie de délibération spécifiant que le chemin est communal.

Par défaut, le chemin appartient au domaine privé de la commune. C'est un chemin rural. Des droits de passage ont également été attribués par les propriétaires privés à différentes époques pour les portions du chemin passant dans des parcelles.

Le maire propose donc d'abroger l'arrêté d'alignement fait précédemment car il n'est pas valable pour un chemin rural.

Il propose de classer de chemin rural comme chemin communal (de la RD42 à la parcelle D1111. D'autres chemins comme celui de Penn-ar-Gwaremmi_Tibéron, Bodengar (RD 42 à RD 342) sont dans le même cas. (Pour mémoire, les chemins de Pont-Glaz, Stangannay, Kergombou, Lost ar hoat avaient été classés en 1959).

Approuvé à l'unanimité.

Recomposition de l'assemblée délibérante

Cette délibération concerne Monts d'Arrée Communauté.

Le nombre de délégués communautaires prévu par le droit commun est de 25.

Ce nombre peut être porté à 31. Le conseil approuve à l'unanimité **la proposition à 31 sièges**.

Tarifs cantine / garderie pour 2019 / 2020

En introduction, quelques chiffres : le coût de l'approvisionnement est en moyenne de 2,70 € par repas. Si on inclue les frais de personnel, le coût réel du repas est de 5,97 €.

Tarifs proposés:

Cantine

enfant	adulte	3ème enfant	exceptionnel
3,20 €	5,20 €	2,20 €	4,20 €

Garderie :

Matin	Soir	Collation
1,60 €	2,60 €	5,00 €

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Régularisation de la subvention mentionnée dans la presse pour l'association *Leur ar C'horneg* : 150 € accordés

Proposée par le maire pour avis : subvention de 1500 € pour l'organisation d'une course cycliste le 10 août 2019. Accordée au club cycliste de Plestin-les-Grèves.

PNRA : les 50 ans

Le maire demande quels conseillers pourraient être présents pour tenir le stand de Saint-Rivoal le 19 juillet 2019. Mickaël Toullec et Laurent Rannou se déclarent intéressés.

Comparatif de coût d'assurances pour la commune.

La mairie a demandé des estimations à « Consult-Assur ». Vu l'intérêt des propositions avancées par ce service (économies par rapport aux contrats précédents), le maire propose de souscrire cette assistance pour un coût de 546 € annuels.

Le maire informe le conseil que le meilleur choix d'entreprise pour la réfection de la voirie est Eurovia. Les travaux devraient avoir lieu en septembre.

Le maire informe le conseil qu'il a demandé à l'entreprise Le Gall de procéder, dans le cadre des travaux école, à un ravalement de façade.

Mickaël Toullec demande où en est la finition du mini-terrain de football, près de la salle des fêtes. Le maire déclare qu'il demandera à l'entreprise Le Vouch de Sizun d'intervenir dès que possible.

Fin du conseil